

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	TOLBIAC	Numéro	464U7
Adresse du site	57, rue Albert	Hauteur	R + 4 (27,21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/10/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/03/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	23/05/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 11°, 160° et 271°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 11°
Estimation	11° < 5V/m ; 160° < 5V/m ; 271° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à passer 3 des 6 antennes déjà présentes sur site, en antennes inactives.
Zone technique	Les modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	30,15 m pour les antennes actives 30,60 m pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

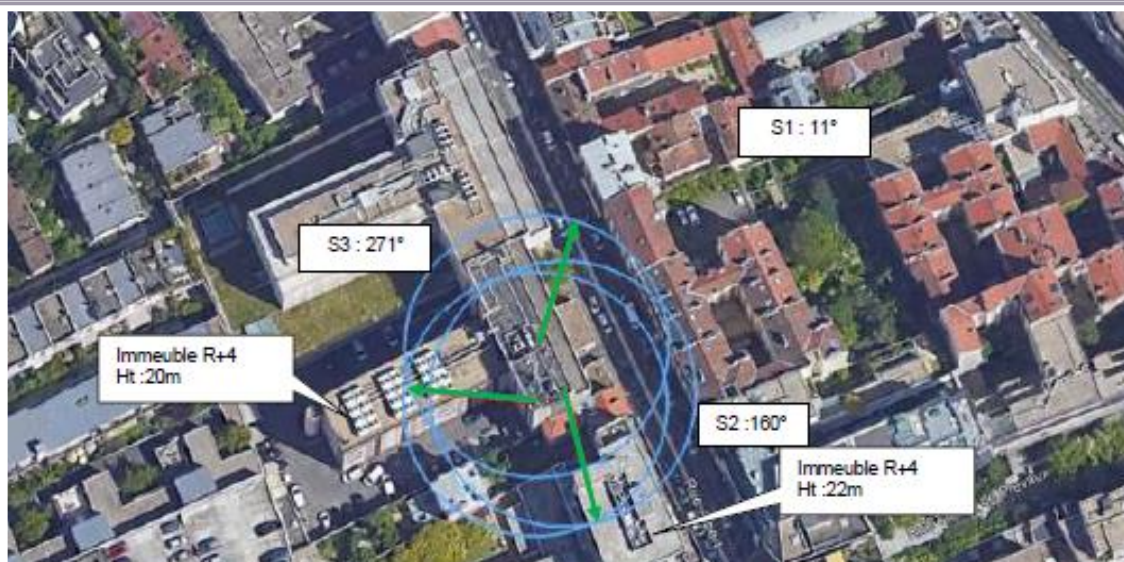
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche	19, rue Jean Fautrier, 75013 Paris	20m	OUI	50m	< 1V/m
Activités hospitalières	6, rue Trolley de Prévaux 750013 Paris	21m	NON	100m	< 1V/m
Crèche	6, villa Nieuport 75013 Paris	16m	NON	110m	< 1V/m
Enseignement primaire	40, rue du Château-des-Rentiers 75013 Paris	10m	NON	130m	< 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

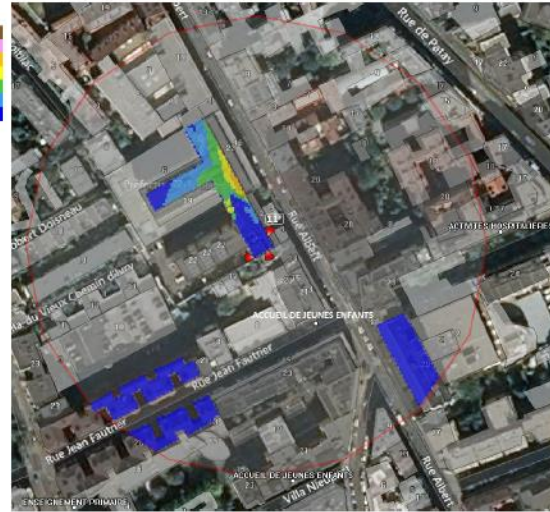
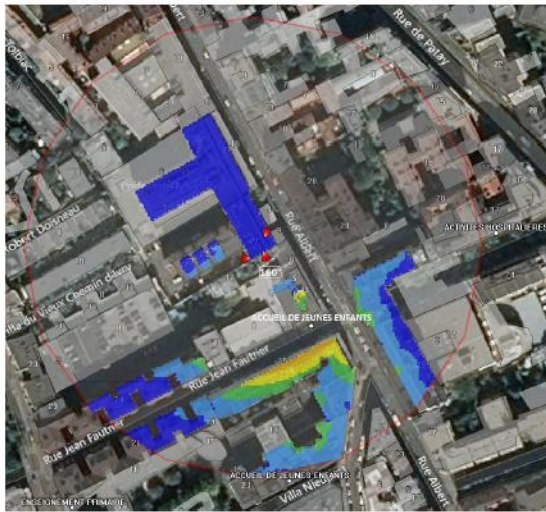
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 19,50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 11°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22,50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 271°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 19,50 m.



	Azimut 11°	Azimut 160°	Azimut 271°
Niveau maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur en mètre (m)	22,50	19,50	19,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 11°



AZIMUT 160°



AZIMUT 271°

